

INFOLETTRE DE SEPTEMBRE 2025

LDH DIJON ET AGGLOMÉRATION

LE MOT DU MOIS : UNIVERSALITÉ DES DROITS (BIS)

Dans l'infolettre de juillet, nous avons développé cette thématique sous l'angle de sa dimension internationale. Pour ce qui est du champ de la lutte contre les discriminations, les positions universalistes sont parfois opposées à la prise en compte de l'intersectionnalité, et critiquées parce qu'elles seraient assimilées au point de vue des dominant·es (hommes, blancs, bourgeois, hétérosexuels, cisgenre...). A la LDH, nous n'opposons pas les deux. Nous savons que le chemin vers l'égalité et vers l'universalité des droits passe obligatoirement par la prise en compte des différents types d'oppressions, par la lutte contre les dominations de race, de sexe, de classe, et contre les discriminations croisées, intersectionnelles, que ces systèmes de dominations engendrent... De même, si la lutte contre le racisme doit être indivisible, elle doit prendre en compte les manifestations et les particularités de chaque type de racisme : antisémitisme, islamophobie, négrophobie, racisme contre les Roms, contre les Asiatiques... En mars dernier, la LDH a réaffirmé son engagement contre tous les racismes et toutes les discriminations, sans exclusive, ni hiérarchie, ni exception (cf *communiqué*). L'universalité des droits reste notre boussole, particulièrement face à l'extrême droite qui n'a comme projet que l'exclusion d'une partie de la population, et la LDH continuera de lutter **pour tous les droits, partout, tout le temps, pour toutes et tous !**

<https://www.ldh-france.org/contre-tous-les-racismes-un-combat-sans-exclusive-ni-hierarchie-ni-exception/>

FOCUS SUR... L'UEMSS

Du 23 au 26 août, la LDH était présente à l'Université d'Été des Mouvements Sociaux et des Solidarités, qui s'est tenue à Talence, à côté de Bordeaux. Elle a participé à l'animation de différents ateliers, modules et plénières, notamment autour de la lutte contre les extrêmes droites. Cette quatrième édition de l'UEMSS a été un véritable succès puisque 2000 personnes environ y ont participé. L'ambiance était studieuse et conviviale, la tonalité combative et dynamique ! Les différents moments, organisés ou plus informels, ont été l'occasion de rencontres, d'échanges, de mutualisations d'expériences ou de pratiques, dans un esprit de partage et de co-construction, et les méthodes de l'éducation populaire ont été largement utilisées, permettant à chacun·e de trouver sa place et d'être écouté·e. Ces journées favorisent aussi la rencontre de militant·es venu·es de tous les continents, et d'organisations aux cultures variées, ce qui en fait toute la richesse.



RETOUR SUR QUELQUES ACTIONS DE L'ÉTÉ

Contre tous les racismes

Tag raciste à la maison Millière : Au mois de juillet, un tag raciste a été inscrit sur la maison Millière, café et maison historique de Dijon, mettant en cause nommément son gérant car employant deux jeunes Africains. Un rassemblement de soutien a eu lieu auquel la LDH a participé et pris la parole. Nous avons aussi appuyé auprès du procureur de la république le dépôt de plainte du gérant.

Tentative d'incendie à Châtillon : Au mois d'août, nous nous sommes exprimé·es avec nos partenaires suite à la tentative d'incendie d'un lieu de prière musulman à Châtillon-sur-Seine.

« Les organisations LDH, MRAP, SOS racisme de Côte-d'Or tiennent à exprimer leur indignation après la tentative d'incendie d'un lieu de prière musulman à Châtillon-sur-Seine. Nous tenons aussi à exprimer notre solidarité aux croyant·es agressé·es comme à tout·es les habitant·es de cette ville attaché·es aux droits humains. Profondément laïcs, nous défendons le pilier de la laïcité qu'est le respect du droit de toutes et tous à pratiquer la religion de son choix comme de ne pas en avoir.

Nous nous inquiétons de l'augmentation des actes islamophobes comme des actes racistes en général. Ceux-ci sont alimentés notamment par les campagnes de l'extrême-droite et de la presse Bolloré. Si nous prenons acte de la dénonciation de

cet acte par le ministre de l'intérieur, nous ne pouvons pas passer sous silence ses multiples actes et déclarations hostiles aux musulman·es et à la liberté de conscience.

Solidarité avec la section LDH de Chalon-sur-Saône

Nos ami·es de Chalon sont affligé·es d'un maire, Gilles Platret, représentant d'une droite extrême qui ne se différencie plus guère de l'extrême droite et manie sans retenue racisme et atteintes aux libertés. C'est lui qui a pris un arrêté interdisant le drapeau palestinien dans « sa » ville, arrêté que la LDH a fait annuler par la justice. Il s'est, suite à cela, fendu d'un communiqué insultant notre organisation et les autres l'ayant fait désavouer par la justice traités de « *groupuscules à la solde des islamistes* ». Par la même occasion, il s'est plaint de la justice qui n'inquiéterait pas les gens du voyage, qu'il qualifie

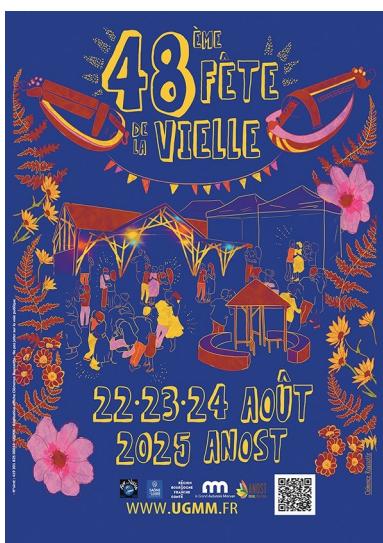
Face au racisme, à la xénophobie et à toutes les discriminations, nous appelons à une mobilisation de tout·es les humanistes, de tout·es les démocrates pour s'engager pour une société de fraternité. »

de « *population flottante qui ne respecte ni les propriétés publiques ni les propriétés privées, qui pratique sans vergogne l'intimidation...* »

Et, pour faire bonne mesure, il a tenté d'interdire la présence de la LDH au forum des associations de Chalon-sur-Saône. Nous avons appelé à soutenir nos ami·es de Chalon. Là encore, la justice a suspendu son arrêté pointant notamment son aspect discriminatoire et la méconnaissance de l'article 11 de la CEDH (Convention européenne des droits de l'homme) concernant le droit à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association. La section de Chalon était donc présente au Forum des associations, où elle a reçu de nombreux témoignages de soutien !

Lutte contre les extrêmes droites

Ne nous laissons pas confisquer la mémoire et la culture populaires !



Au cours de l'été, de nombreux événements festifs à travers la France ont réalisé que le label des « Plus belles fêtes de France » était en fait lié aux réseaux du milliardaire Pierre-Edouard Stérim, qui a décidé d'utiliser sa fortune pour faire advenir l'extrême droite au pouvoir. [Nous vous en reparlerons prochainement au sujet de la Nuit dite du Bien commun.] En Bourgogne, nous avons découvert que la Fête de la Vielle était annoncée sur le site des Plus belles fêtes de France. La LDH a alors alerté ses réseaux régionaux et unitaires, qui se sont rapidement mobilisés, jusqu'à pouvoir contacter l'Union des Groupes et Ménétriers du Morvan, organisatrice de la Fête. Celle-ci a réagi aussitôt pour dénoncer un référencement « à son insu et contre son gré » et pour réaffirmer que ses valeurs « restent attachées aux valeurs humanistes et démocratiques et à son esprit de partage et d'échange autour des musiques et danses traditionnelles [...] Merci encore pour votre vigilance et votre engagement contre cette propagande ». Oui, un grand merci à celles et ceux qui ont relayé l'alerte, et notamment les sections LDH de Saône-et-Loire, la CGT spectacle, le collectif Morvan Mobilisation Solidaire... et même des militant·es de SOS refoulement qui sont proches des milieux du folk !

Cet épisode peut sembler anecdotique, mais il s'inscrit dans un schéma global de tentatives d'instrumentalisation de l'histoire, de la mémoire et de la culture par les extrêmes droites. On peut évoquer notamment les spectacles pseudo-historiques qui mettent en scène l'histoire revue à la sauce du « roman national », ou les polémiques entourant certaines cérémonies. Et il y a des enjeux importants à ce que nous résistions à ces récupérations. Cela pose parfois des questions pour lesquelles nous n'avons pas forcément la réponse... Par exemple, lorsque nous avons assisté le 20 juillet à la gare de Dijon à la cérémonie officielle à l'occasion de la « Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux Justes de France », cérémonie à laquelle le député RN du département était également présent. Comment exprimer le fait que nous n'accepterons jamais la banalisation du RN ni l'instrumentalisation de l'Histoire, alors que nous ne pouvons pas prendre la parole dans ce type de cérémonies ? Cette présence est d'autant plus insupportable que ce sont bien les idées d'extrême droite qui ont engendré la Rafle du Vél d'Hiv et la Shoah. Mais il n'est pas question pour nous non plus de désérer ces événements. Rappelons le contexte de la création de la LDH, dont le but était de soutenir le capitaine Dreyfus victime d'antisémitisme. Il est donc important pour nous de continuer à être là.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX

Ce dimanche 21 septembre, la Maison phare accueillait deux conférences à l'occasion de la Journée internationale de la Paix, l'une sur le travail du collectif JURDI (Juristes pour le Respect du Droit International), l'autre sur le désarmement. Ces conférences étaient ponctuées de moments musicaux grâce à Sana et ses musiciens. En fin d'après-midi, **Yves Jamait** est venu nous offrir la primeur de la chanson qu'il a écrite pour la Palestine, et qui sera prochainement chantée par tout un collectif d'artistes engagé·es. Alors surveillez-bien les réseaux sociaux pour la sortie du clip d'ici une semaine ou deux !



LA LDH EN FRANCE ET AILLEURS

A l'international

- Commerce avec les colonies illégales : comment les États et entreprises étrangères permettent à Israël de mettre en œuvre sa politique de colonisation illégale.

Nouvelle campagne internationale conjointe pour mettre fin à la complicité étrangère dans le projet de colonies illégales d'Israël : *Stop au commerce avec les colonies*. Rapport signé par une coalition de 80 ONG dirigée par Oxfam dont la LDH est signataire. La campagne cible des entreprises qui commercent, ou ont récemment commercé, avec les colonies israéliennes : JCB (R.-U.), Barclays Bank (R.-U.), Siemens (Allemagne), Carrefour (France), Maersk (Danemark), Tui (Allemagne), eDreams Odigeo et Opodo (Espagne).

A lire ici : <https://www.ldh-france.org/commerce-avec-les-colonies-illegales-comment-les-etats-et-entreprises-etrangeres-permettent-a-israel-de-mettre-en-oeuvre-sa-politique-de-colonisation-illegale/>

- Il faut rejeter les règles inhumaines qui régissent les expulsions !

Déclaration conjointe signée par plus de 200 organisations internationales, dont la LDH.

Le 11 mars 2025, la Commission européenne a présenté une nouvelle proposition de Règlement retour, destinée à remplacer l'actuelle Directive retour. Cette appellation prosaïque dissimule en réalité des mesures coercitives, traumatisantes et contraires aux droits fondamentaux, dont l'objectif est d'augmenter les chiffres des expulsions. Plutôt que de mettre l'accent sur la protection, le logement, les soins de santé et l'éducation, le Règlement repose sur des politiques répressives, des centres de détention, les expulsions forcées et

(à lire ou écouter sur le site de la LDH nationale)

la contrainte.

La suite : <https://www.ldh-france.org/il-faut-rejeter-les-regles-inhumaines-qui-regissent-les-expulsions/>

- Plusieurs organisations condamnent l'instrumentalisation des droits des femmes dans le débat sur la migration au Parlement européen

Ce mercredi 10 septembre 2025, lors de la session plénière du Parlement européen, un « débat » intitulé « *Après 10 ans, il est temps de mettre fin à l'immigration massive – protégeons nos femmes et nos enfants* » se tiendra à Strasbourg. END FGM EU (End Female Genital Mutilation European Network) et ses partenaires sont indignés que ce débat ait été approuvé.

Le simple titre du débat exploite dangereusement la peur et instrumentalise la sécurité des femmes et des enfants pour promouvoir davantage un programme anti-migrants. Derrière cette rhétorique de protection (« protégeons nos femmes et nos enfants ») se cache une pensée paternaliste qui nie l'autonomie et la capacité d'agir des femmes. Ce que nous voulons, c'est une véritable émancipation, et non une protection qui, trop souvent, finit par être un moyen de limiter nos droits, de nous contrôler et de justifier des politiques conservatrices. Les droits des femmes sont de plus en plus instrumentalisés pour alimenter la haine idéologique et la polarisation politique fondées sur le racisme, la xénophobie, l'islamophobie, etc. En tant qu'organisations féministes de la société civile, nous disons NON !

La suite : <https://www.ldh-france.org/end-fgm-ue-et-les-organisations-feministes-condamnent-linstrumentalisation-des-droits-des-femmes-dans-le-debat-sur-la-migration-au-parlement-europeen/>

AGENDA

Tous les samedis : Les rassemblements et manifestations du **Collectif de Côte-d'Or pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens** se poursuivent, rendez-vous à 15h place Darcy à Dijon. Une fois par mois, le rassemblement se poursuit par une manifestation (la prochaine aura lieu le 27 septembre).

Jeudi 25/09 : Le collectif « Liberté pour Cécile », engagé pour la **libération de Cécile Kohler et Jacques Paris**, détenus en Iran depuis mai 2022, invite à un rassemblement à 17h30 place Darcy à Dijon.

Mercredi 08/10 : Prochaine **réunion mensuelle** de la LDH Dijon, 18h15 à la MdA.

Jeudi 09/10 : **Université populaire à La Maison-phare** à 18h30 : "Violences institutionnelles : s'en protéger et agir", dans le cadre des journées mondiales du refus de la misère ; avec ATD Quart-Monde, le collectif du 17 octobre, ATTAC, la LDH.

COMMENT NOUS AIDER ?

Rejoignez-nous, adhérez !

Paiement par carte bleue ou par prélèvement mensuel :

<https://www.jedonneenligne.org/ldh/WEBADH22/>

ou retrouvez-nous en réunion de section pour adhérer par chèque.

Plus d'informations sur les actions de la LDH et les raisons d'adhérer :

<https://www.ldh-france.org/Adherer/>

Votre signature compte !

Plusieurs pétitions importantes en cette rentrée :

Sauver l'encadrement des loyers

Et si les locataires pouvaient économiser jusqu'à 1 700 € par an ? C'est ce que permet l'encadrement des loyers aujourd'hui, obtenu après une lutte de plusieurs années. Or, si rien n'est fait, ce dispositif expérimental prendra fin dans les soixante-dix communes concernées...

<https://www.ldh-france.org/sauver-lencadrement-des-loyers/>

<https://www.change.org/p/sauver-l-encadrement-des-loyers?>

Alerte : des milliers de jeunes scolarisés et leur famille mis en danger (RESF)

Les mesures gouvernementales contre les droits des personnes étrangères mettent en danger des centaines de milliers de personnes dans notre pays, dont des milliers de jeunes et leurs familles.

<https://reseau-resf.fr/APPEL-NATIONAL-UNITAIRE-JEUNES-SCOLARISES-EN-DANGER>

Appel à mobilisation pour la sécurité sociale

Nous appelons à multiplier les initiatives d'ici au vote des budgets 2026. Nous nous engageons pour une initiative convergente à Paris le 4 octobre, 80e anniversaire de la première ordonnance créant la Sécurité sociale, et lançons une pétition "La Sécurité sociale, c'est vital" !

<https://www.change.org/p/la-s%C3%A9curit%C3%A9-sociale-c-est-vital>

Syrie : de toute urgence, il faut rapatrier ces enfants ! Plus de cent vingt enfants français sont encore retenus dans le nord-est syrien. Leur rapatriement est une urgence.

<https://www.ldh-france.org/de-toute-urgence-il-faut-rapatrier-ces-enfants/>

Nous trouver :

Les réunions de section ont lieu à la Maison des associations, 2 rue des Corroyeurs, à Dijon.

<https://site.ldh-france.org/dijon/>

<https://www.ldh-france.org>

<https://www.facebook.com/LDH21Dijon>

Pour recevoir cette infolettre par courriel, écrire à : dijon@ldh-france.org

N'hésitez pas à la diffuser largement à vos contacts !

Rejoignez-nous pour nous aider à réaliser l'infolettre, pour s'occuper du site web : dijon@ldh-france.org

Pour une demande d'aide juridique, merci de nous contacter de préférence par courriel dijon@ldh-france.org (possibilité de laisser un message au 06 14 47 85 68)

SVP. Ne pas jeter sur la voie publique